



DIRECTION

GÉNÉRALE DES

SERVICES



C'est un métier intégré au processus de décisions de la collectivité.



LE RÔLE

CONTRIBUER

à la définition de l'action politique sous la responsabilité des élus

PILOTER

l'organisation et la coordination des services pour la mise en œuvre des projets

FAVORISER

le travail interservices en assurant la relation entre les élus et les équipes

PORTER

les valeurs de l'organisation des services

LE PROFIL

- Être organisé pour organiser.
- Manager, encadrer et cadrer.
- Posséder une formation juridique et de solides connaissances dans l'environnement territorial.
- Avoir de la réflexion et du recul pour la prise de décision

LES INFOS PRATIQUES

LE LIEU DE TRAVAIL :

- Travail en intérieur :
 - à l'hôtel communautaire, pour pouvoir être mobilisé par les agents et les élus.
 - dans d'autres collectivités dans la cadre de réunion avec les partenaires.

LES OUTILS DE TRAVAIL :

- Maîtriser l'outil informatique.

LE CONTACT AVEC LES PUBLICS :

- Travail en lien avec les élus, le personnel, les partenaires.

DISPONIBILITÉ
ORGANISATION
CONTRÔLE